**21e Concours « Abbé Trèves »**

***Règlement***

La Section de la Vallée d’Aoste de l’Union internationale de la presse francophone (UPF) lance, avec la collaboration du Conseil de la Vallée et de l’Assessorat régional de l’éducation, université, recherche et politiques de la jeunesse, du Centre d'études Abbé Trèves un concours finalisé à encourager les jeunes à s’exprimer et à créer en langue française.

*Participation*

Le concours est adressé à tout jeune résident en Vallée d’Aoste et dont l’âge est compris entre 14 et 29 ans.

*Thème*

Le thème du concours rentre dans un format, nommé «Spontanément Valdôtain.e.s» qui veut faire émerger le sentiment d’appartenance (ou non) des jeunes valdôtains à leur Région.

*Contenu et modalité*

Les jeunes intéressé(e)s peuvent adhérer selon deux modalités :

1. par la réalisation d’une vidéo à l’aide d’un smartphone où ils se filmeront (selfies) et ils filmeront leur environnement (lieux, objets et surtout les personnes) de manière intime et spontanée afin de rendre compte de ce que signifie pour eux vivre en Vallée d’Aoste. Ils devront réfléchir sur leur rapport au territoire, à l’identité, aux traditions, à la modernité, aux racines etc.... librement et sans tabous.
2. par l’écriture d’un texte sur les mêmes thématiques de la modalité a)

*Détails*

1. Les vidéos ne devront pas excéder 40 minutes. Toutes devront être tournées en utilisant la langue française pour les selfies et les interviews et éventuellement l’ajout d’un commentaire, en français, sur les images.
2. Le texte devra être rédigé sous forme d’interview ou d’un article rédactionnel « classique », entre 2000 et 3000 caractères (espaces compris)

*Adhésion*

Les travaux doivent être envoyés à la Section de la Vallée d’Aoste de l’UPF à l’adresse [info@upfvda.org](mailto:info@upfvda.org) **avant le 10 mars 2022, dernier délai.**

*Prix*

L’œuvre la meilleure, entre vidéo et texte, sera récompensée par une dotation de 2500 euro correspondant à une formation au néo-journalisme ou un stage professionnel (compris frais de voyage et d’hébergement sur place) dans un Pays francophone au choix du jeune primé.

Outre les premiers prix, les meilleures vidéos seront primées en matériel multimédia et feront l’objet d’un montage et d’une post-production professionnelle et elles seront diffusées sur le site internet de l’UPF Vallée d’Aoste.

*Renseignement*

Pour tout renseignement, téléphonez au 337 1070867 ou écrivez à [info@upfvda.org](mailto:info@upfvda.org)

Fait à Aoste, le 20 décembre 2021

21e concours « Abbé Trèves »

***Lettre de candidature***

(prière de remplir en lettres capitales)

Je soussigné-e………………………………….……………., né-e le ……………………….……..…….. à ……………………………., résidant à ……...……….………………………… (code postal ……..…..), rue/hameau de ………………………………………………………………………………………….…...,

tél. ………..………………, portable ………..……….………, courriel ……….………………………….,

demande

à participer au 21e concours « Abbé Trèves » organisé par la section de la Vallée d’Aoste de l’Union internationale de la presse francophone –

Je déclare être au courant de ce qui suit :

* aux termes de la loi, les données fournies dans la présente lettre de candidature serviront à l’instruction du dossier de candidature et pourront éventuellement être communiquées à des établissements ou à des associations pour des besoins institutionnels ;
* aux termes de la loi, j’ai le droit d'accéder aux données me concernant et de demander qu’elles soient effacées, modifiées, anonymisées, mises à jour, rectifiées ou complétées.

………………., le …………………..

Signature

(candidat-e ou personne exerçant l’autorité parentale)

*(Éventuellement)* Mon/ma professeur-e de français m’a **expressément** autorisé(e) à indiquer ses coordonnées :

M./Mme ………………………………………………………..……

Tél. …………………………… Courriel ………………………….

Signature

(professeur-e)